MARAICHAGE : Autoproduire ses semences potagères / pratique

PUBLIC CIBLE

Maraîchers de l'Ain et des départements limitrophes

OBJECTIFS

Acquérir les bases de l'autoproduction de semences: connaître la réglementation, les familles botaniques et la
biologie des plantes. Savoir polliniser manuellement, sélectionner et trier les plantes en fonction de leur qualité.
Acquérir les bases du travail en réseau.

ENJEUX

Recenser les besoins des stagiaires.
Découvrir les conditions de réussite de l'autoproduction de plants
Comprendre les principaux points de blocage à l'autoproduction de plants.
Être en capacité d'intégrer l'autoproduction de plants dans son système.

PRÉ-REQUIS

Maraîchers installés et porteurs de projets

CONTENU

Passage en revue des conditions idéales de production des plants pour chaque culture :
• Type de pépinière
• Substrat
• Profondeur de semis et espacement
• Température, ombrage et hygrométrie
• Fertilisation et irrigation
• Calendrier
• Repiquage…
-Etudes des principaux points de blocages dans les systèmes maraichers des participants (matériel, temps,
technicité, rentabilité économique) ainsi qu'un panel de solutions correspondantes
-Synthèse et remobilisation du contenu de la séance précédente afin de co-construire des itinéraires techniques
permettant l'autoproduction de plants dans les systèmes des participants

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Projection de diaporamas illustrés de photos
Remise de documents techniques

Echange entre les participants

MOYENS MATÉRIELS

Mise en pratique
Démonstration du matériel
Utilisation des supports techniques mis à disposition le matin même

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Une fiche permettant de faire le diagnostic sur ses propres connaissances acquises lors de la formation sera
distribuée à chaque stagiaire en fin de formation. Un bilan oral collectif aura également

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR de l'Ain

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 18/09/2024

MODALITÉS D'ACCÈS
Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS
Finançable par le fond de formation Vivea
adhésion à l'ADDEAR 01 demandée

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Anicé ANGER
groupemaraich@addear01.fr
ADDEAR de l'AIN
MCC
4 allée de Brotteaux
01000 BOURG EN BRESSE
06 72 10 64 58

SATISFACTION : 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation
NOTE : Repas partagé avec les produits de chacun

lieu. Ces diagnostics seront
traités et analysés par l'animatrice de la formation.
Un rendu synthétique capitalisant l'ensemble des acquis sera distribué en aval aux
participants pour pérenniser
l'entretien de ces connaissances.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR Auvergne-Rhône-Alpes
82690566569

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
23/09/2024	GAEC AU CHAMP DES OISEAUX 01851 Ain	Mathieu BIANCHETTI Baptiste JEANNIN Rachel VON GAUDECKER

THÈMES

Etre acteur sur son territoire | Réfléchir à ses pratiques | S'installer en AP | Agronomie, travail du sol | Autonomie

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)